

L'Affiliation internationale de la CSN*

I – LA CSN DANS LA CMT

Dès les premières années de son existence, la CSN a entrevu l'importance de donner à son action syndicale une dimension internationale, en développant de nombreux contacts avec des centrales européennes de même tendance. En 1946, désireuse d'affermir ces contacts, elle s'affiliait à la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC), devenue Confédération mondiale du Travail (CMT) en 1968, au sein de laquelle elle a toujours joué un rôle actif depuis.

Insatisfaction et questionnement

En 1982, le Congrès de la CSN, après un constat alarmant de la situation économique mondiale et de la dégradation des conditions de vie des travailleurs/euses qui en résulte, conclut à la nécessité d'un syndicalisme international vigoureux, ajusté à cette nouvelle réalité, et adopte en conséquence une politique d'action internationale d'ensemble; les nouvelles priorités que la CSN se donne alors, l'amènent à constater l'existence de certains problèmes au sein de la CMT: montée d'un courant plus conservateur, inactivisme, alignement politique de certaines organisations affiliées, manque d'ouverture, etc. Le Congrès décide de suivre de près l'évolution de la CMT, en alignant six critères permettant de motiver le maintien ou non de l'affiliation de la CSN.

Réuni en avril 1984, le Conseil confédéral dresse un bilan négatif: nul progrès n'a pu être enregistré sur aucun des six points tenus pour essentiels par la CSN; en outre, la CMT n'a donné aucune suite à plusieurs résolutions votées au Congrès de 1981. Il est alors décidé d'envisager une désaffiliation, à moins de pouvoir faire la preuve avant la fin de 1985, d'une réorientation importante de la CMT.



La Confédération mondiale du Travail (CMT)

L'exécutif de la CSN a reçu mandat d'aviser l'organisme international de cette décision, et au cours d'une rencontre tenue en octobre 1984, il fait part à l'exécutif de la CMT des trois principaux motifs d'insatisfaction de la CSN, soit: l'inefficacité des Fédérations internationales professionnelles (FIP), le manque d'analyse et de recherche sur la con-

*Condensé du document déposé au Conseil confédéral de la CSN, 27-28 février 1986.

joncture mondiale, et la faible représentativité de la CMT. Durant l'année qui suit cette rencontre, la CSN participe activement aux assemblées des différentes instances de la CMT où elle siège, et elle veille à ce que les grandes orientations fondamentales de la CMT soient respectées.

Le Congrès de 1985: des progrès

La délégation CSN au Congrès de la CMT en octobre 1985, constate avec contentement que des efforts ont été faits en vue de redresser la situation, et que la majorité des propositions soumises au Congrès est conforme à ses propres orientations. L'exécutif de la CSN projette donc de proposer le maintien de l'affiliation à la CMT, cette décision demeurant cependant conditionnelle aux évaluations qui devront être faites de son évolution future. Avant d'aborder plus en détail les raisons qui motivent la proposition de l'exécutif, voyons un peu ce qu'est la CMT.

II - LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL

La CMT: idéologie et représentativité

La CMT est la plus ancienne centrale syndicale mondiale. Fondée en 1920 dans un contexte d'après-guerre et de crise, elle connut le fascisme, le nazisme et la clandestinité forcée. Au moment où elle émergeait péniblement de la seconde guerre mondiale, elle fut secouée par d'importantes controverses qui aboutirent à la création en 1945 de la Fédération syndicale mondiale (FSM), et en 1949 de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), deux centrales reflétant un alignement politique très strict découlant de la guerre froide. La CMT conserva son identité, condamnant tout à la fois capitalisme et étatsisme marxiste et toute forme de dictature; elle continua de promouvoir ses valeurs fondamentales de liberté, dignité, justice et fraternité universelle, et de prôner l'avènement d'un socialisme démocratique.

La CMT est aujourd'hui la plus petite des trois centrales syndicales internationales. Présente dans 78 pays du monde, elle déclare représenter près de 15 millions de travailleurs/euses; cependant, il est difficile d'évaluer ses effectifs dans le tiers-monde, où l'appartenance syndicale se mesure moins au versement d'une cotisation qu'à la participation à des actions syndicales ponctuelles. Néanmoins, il est certain que les affiliés du tiers-monde sont largement majoritaires à la CMT, laquelle évalue leur proportion à 80%.

La forte présence du tiers-monde à la CMT est attribuable à la faiblesse de cette dernière dans les pays industrialisés, où prédominent largement la CISL et la FSM et où, de surcroît, elle a perdu d'importantes affiliées ces dernières années. En Amérique du Nord, outre la CSN, la CMT ne compte qu'une autre affiliée: la NAPFE, une association de travailleurs/euses noirs aux Etats-Unis. En Afrique, la présence de la CMT est limitée; elle semble en progression en Asie, particulièrement en Indonésie. En Amérique Latine, la perte d'effectifs dans quelques pays a été compensée par de nouvelles affiliations ailleurs.

Importance de la CSN dans la CMT

La place qu'occupe la CSN à la CMT est plus considérable que celle que lui vaudrait sa seule importance numé-

rique. Le fait d'être l'une des deux seules centrales affiliées en Amérique du Nord, y est pour beaucoup. La CSN siège à tous les niveaux des instances de la CMT. L'affiliation de la CSN à la CMT engage un budget pour défrayer le coût des cotisations. Comme centrale d'un pays industrialisé, la CSN, troisième plus importante contributrice financière à la CMT, verse une cotisation annuelle (en 1986) de 83.5 cents canadiens par membre, pour un coût total de 138 678\$*; à cela, il faut ajouter les frais de déplacement et de séjour des délégué-e-s, les assemblées de la CMT ayant lieu en Europe la plupart du temps.

Les autres forces syndicales

La FSM est composée pour 80% de ses effectifs de travailleurs/euses des pays du bloc soviétique et dans lesquels l'organisation syndicale affiliée à la FSM jouit du statut de syndicat unique et officiel. Des situations observées dans de nombreux pays ont démontré que la FSM et ses fédérations professionnelles étaient totalement impliquées, sans autonomie de jugement et d'action, dans les pratiques hégémoniques de l'Union Soviétique.

Quant à la CISL, plus de 75% de ses effectifs sont concentrés dans les pays capitalistes développés d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Ouest et d'Océanie. L'anticommunisme marqué qui la caractérise l'a amenée, dans certaines régions du monde, à s'allier aux forces de droite sous prétexte de combattre le communisme, se faisant ainsi l'apôtre des intérêts politiques de l'impérialisme américain. Exclusiviste, la CISL refuse toute force de collaboration avec des organisations non-affiliées, contrairement à la FSM, qui a opté pour une attitude plus ouverte; toutefois, les points d'échange possibles avec cette dernière demeurent fort restreints.

Restent les organisations non affiliées aux trois centrales internationales. C'est le groupe qui présente le plus d'hétérogénéité, en même temps que la plus forte croissance. Plusieurs de ces organisations sont membres de regroupements régionaux, dont l'émergence a entraîné de nombreuses désaffiliations des trois centrales internationales. Fait à noter, la plupart des grands mouvements syndicaux récemment éclos dans des pays dictatoriaux du tiers-monde, ont choisi de ne pas s'affilier, afin d'éviter les divisions. La majorité des non-affiliés ont fait un choix définitif; toutefois, leur attitude ouverte, non sectaire, laisse espérer de fructueuses collaborations.

III - LA RECOMMANDATION DE L'EXÉCUTIF DE LA CSN

Évolution de la CMT depuis avril 1984

L'exécutif de la CSN a analysé l'évolution de la CMT depuis avril 1984 en fonction des six critères retenus par le Congrès de 1982. Il était tout d'abord essentiel que la CMT maintienne les orientations progressistes acceptées lors de congrès antérieurs, c'est-à-dire celles d'un syndicalisme non aligné, tourné vers le tiers-monde et ouvert aux autres forces syndicales et populaires. Le Congrès de la CMT d'octobre 1985 n'a pas remis en cause ces acquis fondamentaux, et il a adopté une stratégie d'action syndi-

* Le budget total de la CMT est de 3 513 411 \$

cale internationale visant à répondre à l'actuelle situation de crise économique mondiale. En outre, malgré la résistance de factions conservatrices, la CMT a entériné une résolution appuyant les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, jusqu'à élimination complète de l'apartheid.

Des progrès ont été enregistrés au plan de l'action professionnelle. Une nouvelle FIP a été créée, une autre a connu un regain d'activité; enfin, des modifications structurales adoptées par le Congrès pourraient permettre de revitaliser ce secteur névralgique.

Certaines organisations nationales européennes et latino-américaines sont alignées sur le parti démocrate-chrétien de leur pays, et il en va de même pour certaines fondations d'aide qui les subventionnent. Toutefois, l'exécutif de la CSN considère que le véritable test se jouera au moment de l'application du plan d'action non partisan adopté par le Congrès de 1985.

C'est par contre avec beaucoup de satisfaction que les délégué-e-s CSN ont accueilli lors du Congrès des rapports d'analyses et de recherches détaillées sur les manifestations mondiales de la crise, ainsi que sur les pistes d'action permettant d'y faire face.

Préoccupée par de récentes affiliations nettement conservatrices, la CSN a proposé et obtenu que les instances de la CMT aient un droit de regard sur les nouvelles affiliations aux FIP; l'arrivée, lors du dernier Congrès, de nou-

velles organisations, progressistes celles-là, pourrait aider la CMT à conserver intacts ses objectifs fondamentaux.

Enfin, c'est en septembre 1985 que la CMT, donnant suite à une résolution du Congrès de 1981, organisa le colloque international des femmes travailleuses, dont la plate-forme a été adoptée par le Congrès de la CMT tenu un mois plus tard; l'importance de tenir de telles activités unitaires, sectorielles ou thématiques, a d'ailleurs été soulignée par le Congrès.

D'autres raisons de maintenir l'affiliation

Ayant pris note des progrès réalisés sur la plupart des six critères retenus, l'exécutif de la CSN a donc décidé de recommander le maintien de l'affiliation; cependant, d'autres considérations viennent appuyer cette recommandation.

En cas de désaffiliation, la CSN ne saurait, contrairement à d'autres organisations, trouver une alternative au moins partielle dans un regroupement régional, et se priverait ainsi d'un réseau de contacts syndicaux à rayonnement mondial. De plus, l'appartenance à la CMT permet un accès direct aux informations et aux forums internationaux tels que par exemple le Bureau international du travail, accès dont la CSN a pu apprécier les nombreux avantages ces dernières années. Enfin, l'affiliation à la CMT fournit à la CSN l'occasion d'échanger sur une base régulière avec des organisations amies de tous les coins du monde.



Au congrès de Manille en novembre 1981, Juan Tan devenait président de la CMT en remplacement de Marcel Pepin, qui avait occupé ce poste depuis 1973.

POUR TOUTES CES RAISONS, L'EXÉCUTIF DE LA CSN RECOMMANDE:

- 1.** *QUE LA CSN MAINTIENNE SON AFFILIATION À LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL*
Ce maintien demeurant cependant conditionnel à la poursuite des améliorations déjà constatées.

- 2.** *QUE L'EXÉCUTIF DE LA CSN FASSE RAPPORT AU CONSEIL CONFÉDÉRAL AU MINIMUM À TOUS LES DEUX ANS SUR L'ÉVOLUTION ET LES ACTIONS DE LA CMT ET LA PARTICIPATION DE LA CSN À LA CMT*
Les représentants de la CSN aux instances intermédiaires de la CMT devront voir à ce que soient respectés les engagements pris par cette dernière; grâce aux rapports qu'ils feront, les différentes instances de la CSN pourront elles-mêmes évaluer la performance de la CMT, eu égard aux objectifs que poursuit la CSN au sein de cette organisation.

- 3.** *QUE LA CSN RECONNAISSE L'IMPORTANCE D'AGIR SUR L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT LE PROGRAMME D'ACTION INTERNATIONALE ET RECONNAISSE AINSI L'IMPORTANCE DE CONSACRER D'AVANTAGE D'EFFORTS AUX ÉLÉMENTS DU PROGRAMME D'ACTION INTERNATIONALE DE LA CSN AUTRES QUE L'AFFILIATION INTERNATIONALE, PROGRAMME QUI A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONGRÈS DE MAI 1982 ET LE CONSEIL CONFÉDÉRAL D'AVRIL 1984.*

Malgré les avantages évidents qu'elle procure, l'affiliation à une centrale internationale ne saurait à elle seule répondre à toutes les exigences d'une action internationale cohérente et efficace. Agir sur la politique extérieure du Canada et du Québec, organiser des échanges sectoriels en Amérique du Nord, bâtir une solidarité avec les nouvelles forces syndicales du tiers-monde ou avec les travailleurs nord-américains, intervenir en faveur des droits humains, renforcer un courant syndical progressiste ou impliquer l'ensemble des organismes affiliés de la CSN dans l'action internationale, tout cela signifie assurer une présence active sur plusieurs fronts. L'affiliation internationale n'est qu'un élément du programme d'action internationale de la CSN; aucun des autres ne mérite d'être négligé.